

## Mémoire concernant le projet RABASKA

Aux Commissaires du BAPE,

Par la présente j'aimerais manifester mon appui inconditionnel au projet Rabaska et vous faire part des raisons qui m'incitent à tenir cette position. En effet, par le biais de ce qui a été publié et relaté par divers vecteurs médiatiques concernant ce projet structurant, plusieurs éléments me semblent à ce point irréfutables que je suis foncièrement convaincue de la nécessité et de l'urgence de procéder à la réalisation de ce projet. Les principaux éléments auxquels je fais référence sont :

- ↳ Site très sécuritaire et facile d'accès pour les navires ;
- ↳ L'environnement ne sera que très peu modifié et le site, une fois que la nature aura fait son œuvre, sera pratiquement invisible. De plus, si ce gaz était utilisé en remplacement aux carburants fossiles que nous consommons, les émissions de gaz à effet de serre seraient quatre fois moindres, ce qui fait que cette source d'énergie est moins dommageable pour l'environnement ;
- ↳ Les retombées économique, quelles soient directes ou indirectes, profiteront à plusieurs niveaux de citoyens et de commerces ;
- ↳ Tous les citoyens touchés par les aménagements fonciers que ce projet comporte (jetée et quai, terminal et pipe-line) seront équitablement dédommagés par le promoteur et retireront même des dividendes récurrents. Lors de la construction du pipe-line, les fermiers pourront aussi profiter de la machinerie des entrepreneurs afin de corriger des problèmes d'irrigation ou de drainage de leurs terres agricoles ;
- ↳ Québec est souvent qualifiée de «ville de fonctionnaires», il serait grandement temps que l'on pense aux citoyens qui travaillent pour l'entreprise privée, en particulier ceux qui oeuvrent au sein d'entreprises à vocation maritime (courtiers, agents, arrimeurs, armateurs, pilotes, chantiers maritimes, etc.).

Je suis d'ailleurs plus que persuadée que plusieurs de mes concitoyens, qui tout comme moi, manifesteront leur appui au **projet RABASKA et insisteront sur le caractère essentiel de sa réalisation et sur l'urgence d'y procéder.**

Signé à Québec, ce 9<sup>ème</sup> jour de novembre de l'an 2006.



Nathalie Lafond